

TruNorth Composites Inc.
3-490 Elgin St, Brantford,
ON, Canada, N3S 7P8

Pliez ici

Garantie limitée de 25 ans contre les taches et la décoloration des terrasses Clubhouse avec la technologie SunShield et Korelite

Les terrasses Clubhouse avec la technologie SunShield et Korelite sont conçues pour résister à la décoloration, et bien qu'aucun matériau ne soit à l'épreuve de la décoloration lorsqu'il est exposé pendant des années aux rayons UV des éléments, les terrasses Clubhouse sont garanties contre une décoloration de plus de 5 unités Delta E (Hunter) pendant une période de vingt-cinq ans, calculée au prorata à partir de la date d'installation.

Couverture de la garantie concernant la résistance aux taches

Les terrasses Clubhouse avec la technologie SunShield et Korelite sont conçues pour résister aux taches pendant une période de vingt-cinq ans lorsqu'elles sont utilisées en milieu résidentiel. Bien qu'aucun produit ne soit à l'épreuve des taches, les terrasses Clubhouse offrent un niveau élevé de résistance aux taches permanentes causées par les déversements d'aliments et de boissons classiques, notamment le vin, le thé, le café, les punchs aux fruits, les sodas, le ketchup, la moutarde, les vinaigrettes, la sauce barbecue, ainsi que les déversements d'autres aliments ou boissons généralement consommés sur les terrasses résidentielles. En cas de déversement de ces produits, la terrasse doit être nettoyée avec de l'eau et du savon doux, au plus tard une semaine après le déversement. Les substances non couvertes par la garantie de résistance aux taches comprennent, sans s'y limiter, les composés abrasifs de pH acide ou basique, les solvants puissants, les peintures ou teintures à base d'huile ou d'eau, l'acétone, le méthyléthylcétone, les essences minérales, l'éther de pétrole, le toluène, les xylènes, le chlorure de méthylène, la rouille métallique, la crème solaire en aérosol ou tout autre produit qui n'est pas destiné à être utilisé sur une terrasse résidentielle. D'autres éléments ne sont pas couverts par la garantie anti-taches, notamment les expositions à des substances non alimentaires et autres que des boissons. Il s'agit par exemple, mais pas exclusivement, de fongicides, de bactéricides, de biocides, d'aliments pour les plantes, de taches d'origine animale et humaine provenant de fluides et de déchets.

Tableau de garantie de 25 ans contre la décoloration et les taches, calculé au prorata

Années à partir de la date d'installation	Pourcentage de couverture pour les matériaux non conformes
De l'année 1 à l'année 10.....	100%
De l'année 10 à l'année 12.....	80%
De l'année 12 à l'année 14.....	60%
De l'année 14 à l'année 16.....	40%
De l'année 16 à l'année 18.....	20%
De l'année 18 à l'année 20.....	10%
De l'année 20 à l'année 25.....	5%

LIMITES DE LA COUVERTURE CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS :

- (i) les dommages et défauts résultant d'une mauvaise installation des produits Clubhouse, y compris, mais sans s'y limiter, l'installation directement sur une dalle de béton ou rattachée à celle-ci, l'installation directement sur le sol, l'installation sur une autre terrasse, ou toute installation qui ne prévoit pas une ventilation adéquate sur le dessus, le dessous et les côtés, ou l'absence d'un espace de 1/8 po entre les planches de la terrasse pour l'évacuation des eaux;
- (ii) les dommages résultant d'attaches, de sous-structures ou d'autres composants défectueux;
- (iii) les défauts ou les dommages causés par un accident, un incendie, une inondation, la foudre, un ouragan, une tornade, une tempête de sable, un tremblement de terre ou d'autres catastrophes naturelles, le vandalisme, une mauvaise utilisation, un abus, des fumées, vapeurs ou produits chimiques nocifs, un tassement, un rétrécissement ou une déformation de la structure;
- (iv) les défauts résultant de la modification ultérieure de tout produit couvert, y compris la modification externe des produits Clubhouse (par exemple, l'application d'apprêts, de peintures ou de solvants sur le produit couvert);
- (v) la moisissure, le développement de mildiou, la décoloration (moins de 5 unités Delta E Hunter) ou la détérioration de l'étanchéité dus aux effets normaux de l'altération de l'environnement;
- (vi) l'exposition directe ou indirecte à une chaleur supérieure à 180 degrés (y compris l'accumulation de chaleur causée par la réflexion du verre à faible émissivité);
- (vii) une mauvaise installation du produit qui ne respecte pas les codes de construction locaux et (ou) les instructions d'installation de TruNorth pour les produits Clubhouse;
- (viii) l'utilisation du produit dans des applications non résidentielles;
- (ix) les dommages causés à la surface du produit par l'utilisation de pelles ou d'outils tranchants pour enlever la neige et la glace;
- (x) si la surface se perce ou est endommagée de quelque manière que ce soit, la garantie de vingt-cinq ans relative à la résistance aux taches et à la décoloration est annulée. En outre, si de la peinture, des teintures ou d'autres matériaux de revêtement sont appliqués sur les produits Clubhouse, cette garantie est annulée.

IL N'Y AURA AUCUN CAS TRUNORTH NE SERA RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS LIÉS À LA FABRICATION DES PRODUITS CLUBHOUSE OU À L'INSTALLATION DE CES PRODUITS CLUBHOUSE DANS OU À CÔTÉ DE LA STRUCTURE. LES DISPOSITIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUENT UN RECOURS COMPLET ET UNIQUE EN CAS DE VIOLATION DE LA GARANTIE. CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE ACCORDÉE PAR TRUNORTH COMPOSITES INC AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL POUR LES PRODUITS COUVERTS. TRUNORTH COMPOSITES INC DÉCLINE PAR LA PRÉSENTE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADEQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NI TRUNORTH NI AUCUN REPRÉSENTANT DE TAPCO/CLUBHOUSE NE DONNENT D'AUTRES GARANTIES CONCERNANT LES PRODUITS COUVERTS.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre.



